



## Motion de la Conférence de l'Union Fédérale des Retraités des Services publics du 9 au 13 octobre 2017 à Matemale (66)

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée

Monsieur le Président,

Le 23 août, trois jours après avoir obtenu son diplôme d'avocat, Salah HAMOURI, un Franco-Palestinien de 32 ans a été arrêté à son domicile de Jérusalem-Est.

Les forces d'occupation israéliennes dans l'arbitraire le plus total l'ont placé en détention administrative sur décision du ministère de la Défense.

La détention administrative est une des armes utilisées par le pouvoir israélien pour maintenir en prison de Palestiniens sans avoir à justifier ne serait ce que d'un prétexte. Renouvelable de six mois en six mois, elle peut maintenir un opposant indéfiniment en prison sans qu'aucune charge ne lui soit signifiée.

Ainsi, des dizaines de prisonniers politiques palestiniens ont passé plusieurs années en prison sans connaître les motifs de leur détention.

Aujourd'hui 6 000 prisonniers politiques palestiniens, dont plusieurs députés, sont dans cette situation.

Ce n'est pas la première fois que Salah est incarcéré en Israël où il a déjà passé sept ans, sans avoir commis le moindre délit. Depuis, Israël ne cesse de le harceler. Assignée à résidence, son épouse est interdite de mettre les pieds en Palestine depuis le 23 août.

Assez d'acharnement !!! Nous vous demandons, Monsieur le Président, d'agir pour la liberté immédiate de Salah HAMOURI qui comme des milliers de prisonniers palestiniens n'a rien à faire dans les prisons israéliennes.

Nous ne pouvons rester silencieux et inactifs face à cette nouvelle démonstration de force de l'occupant.

Le 8 septembre dernier, des mouvements pacifiques israélo-palestiniens réclament la Paix.

Nous vous demandons d'agir pour la paix et la reconnaissance de l'État palestinien, et nous réclamons la libération de tous les militants palestiniens arbitrairement et injustement retenus.

Nous exigeons la libération immédiate de Salah HAMOURI qui possède la nationalité française.

Matemale, le 12 octobre 2017